

Chômage

Le chômage progresse de nouveau

Alors que l'année 2013 s'était achevée sur une stabilisation du taux de chômage dans les Pays de la Loire, la région connaît une nouvelle progression du chômage et du nombre de demandeurs d'emploi en 2014. La dégradation s'effectue à un rythme plus marqué que l'année précédente. Les Pays de la Loire conservent cependant un taux de chômage plus faible que la plupart des autres régions. Parallèlement, les entreprises ligériennes ont eu recours à l'activité partielle dans des proportions comparables à 2013.

Jean-Luc Durand, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire

Le chômage repart à la hausse

Après une quasi-stabilisation en 2013, le taux de chômage dans les Pays de la Loire connaît une progression marquée en 2014 (*figure 3*), et s'élève à 9,0 % de la population active au 4^e trimestre, taux qui n'avait pas été atteint depuis près de 17 ans (1^{er} trimestre 1998). La progression sur un an du taux de chômage régional (+ 0,5 point) est comparable à celle du niveau national (+ 0,4 point).

Les Pays de la Loire font partie des cinq régions présentant le taux de chômage le plus faible, à 0,1 point derrière la Bretagne, Rhône-Alpes, l'Île-de-France et l'Auvergne et à 1 point en-dessous du taux national (10,0 % au 4^e trimestre 2014). La région conserve donc un taux de chômage relativement faible, pour l'ensemble de la population et en particulier pour les moins de 25 ans.

Au sein de la région, ce sont les départements déjà les plus touchés fin 2013 qui enregistrent les plus fortes hausses du taux de chômage : la Sarthe avec + 0,6 point sur un an et le Maine-et-Loire avec + 0,5 point (*figure 1*). Les trois autres départements enregistrent une progression de + 0,4 point.

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit

La hausse de la demande d'emploi continue en 2014 (*figure 2*). Avec 179 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A dans la région à la fin de

l'année 2014, les Pays de la Loire connaissent non seulement une évolution de la demande d'emploi légèrement plus marquée qu'en 2013 (+ 7,4 % sur un an à fin 2014, contre + 7,0 % sur un an à fin 2013), mais également à un rythme plus prononcé qu'au niveau national (+ 5,4 % sur un an à fin 2014).

Par ailleurs, les catégories B et C enregistrent une évolution de leur effectif de + 8,5 % sur un an (125 500 demandeurs fin 2014), ce qui traduit une hausse sensible du nombre de demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite au cours du mois écoulé.

Les écarts d'évolution de la demande d'emploi par public se resserrent

Au sein des catégories A, B et C, l'écart de progression entre les demandes d'emploi masculine et féminine se resserre : il passe de 1,9 point à fin 2013 (respectivement 9,1 % et 7,2 %) à 1,1 point à fin 2014 (respectivement 8,4 % et 7,3 %). Par ailleurs, les fortes disparités entre les évolutions de la demande d'emploi pour les moins de 25 ans et pour les 50 ans et plus se réduisent également : de 6,8 points à fin 2013 (respectivement 5,2 % et 12,0 %), la différence passe à 4,6 points à fin 2014 (respectivement 5,9 % et 10,5 %). Enfin, l'écart entre la progression du nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an et ceux inscrits depuis moins d'un an connaît une baisse significative : il est de 8,4 points en 2014 (respectivement 12,7 % et 4,3 %), contre

14,7 points en 2013 (respectivement 17,1 % et 2,4 %).

Le recours à l'activité partielle se stabilise en 2014

Avec près de 7,3 millions d'heures autorisées dans la région, le recours au chômage partiel est stable par rapport à l'année précédente. Cet indicateur, pris isolément, ne traduit donc pas d'aggravation des difficultés des entreprises.

Les secteurs les plus touchés dans la région sont globalement les mêmes qu'en 2013 : l'industrie de l'habillement, la fabrication d'équipements électriques, la fabrication d'autres matériels de transport et enfin le secteur du travail du bois. ■

1 Taux de chômage

en % de la population active

	2013 T4	2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4 (en points de %)
Loire-Atlantique	8,4	8,4	8,4	8,6	8,8	0,4
Maine-et-Loire	9,0	9,1	9,0	9,3	9,5	0,5
Mayenne	6,5	6,5	6,4	6,7	6,9	0,4
Sarthe	9,5	9,5	9,5	9,9	10,1	0,6
Vendée	8,2	8,3	8,3	8,5	8,6	0,4
Pays de la Loire	8,5	8,5	8,5	8,8	9,0	0,5
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2014 (en milliers)		Évolution 2014/2013 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	145,1	94,4	8,4	8,5
Femmes	159,4	84,7	7,3	6,2
Moins de 25 ans	56,4	33,4	5,9	6,1
25 à 49 ans	184,6	106,1	7,5	6,5
50 ans ou plus	63,5	39,6	10,5	11,1
Inscrits depuis un an ou plus	133,1	nd	12,7	nd
Pays de la Loire	304,5	179	7,8	7,4
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

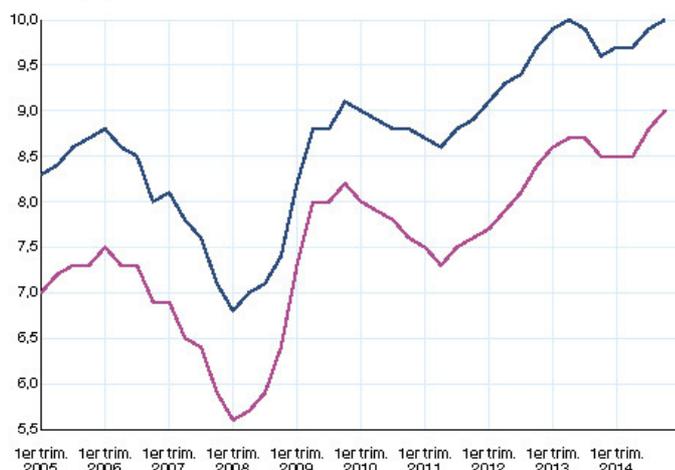
Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Pays de la Loire — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

4 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

	2013	2014 (p)	Évolution 2014/2013 (en %)
Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	16 153	15 856	-1,8
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	1 868	1 710	-8,5
Emplois d'avenir	376	689	83,2
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (1)	15 615	11 059	-29,2
Emplois d'avenir	2 576	2 787	8,2
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	9 895	8 696	-12,1

nd : données non disponibles.

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

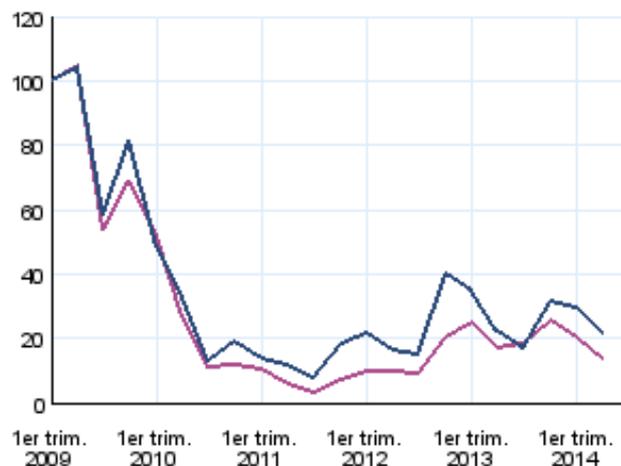
Note : extraction en avril 2015.

Source : DARES.

5 Heures consommées d'activité partielle

— Pays de la Loire — France métropolitaine

en indice base 100 au 2009 T1



Note : données brutes, hors conventions FNE et APLD (activité partielle de longue durée).

Source : DARES-DGEFP, extraction Sinapse.